

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Décret n° 2004-1512 du 30 décembre 2004 de répartition des crédits ouverts par la loi de finances pour 2005 (Travail, santé et cohésion sociale, II. – Santé, famille, personnes handicapées et cohésion sociale)

NOR : BUDB0410091D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) ;

Vu l'article 43 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Les crédits ouverts au ministre des solidarités, de la santé et de la famille par la loi de finances pour 2005, au titre des dépenses ordinaires du budget du travail, de la santé et de la cohésion sociale (II. – Santé, famille, personnes handicapées et cohésion sociale), sont répartis, par chapitre, conformément à l'état A annexé au présent décret.

Art. 2. – Les autorisations de programme et les crédits de paiement ouverts au ministre des solidarités, de la santé, de la famille par la loi de finances pour 2005, au titre des dépenses en capital du budget du travail, de la santé et de la cohésion sociale (II. – Santé, famille, personnes handicapées et cohésion sociale), sont répartis, par chapitre, conformément à l'état B annexé au présent décret.

Art. 3. – Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 2004.

JEAN-PIERRE RAFFARIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*

HERVÉ GAYMARD

*Le ministre délégué au budget
et à la réforme budgétaire,
porte-parole du Gouvernement,
JEAN-FRANÇOIS COPÉ*

Etat A. – Répartition, par chapitre, des crédits ouverts pour 2005 (dépenses ordinaires civiles)
(en euros)

SERVICES	NUMÉROS des chapitres	SERVICES VOTÉS	MESURES NOUVELLES	TOTAL
Travail, santé et cohésion sociale				
II. – SANTÉ, FAMILLE, PERSONNES HANDICAPÉES ET COHÉSION SOCIALE				
TITRE III. – MOYENS DES SERVICES				
<i>1^{re} partie. – Personnel Rémunérations d'activité</i>				
Rémunérations principales.....	31-41	368 565 792	–	7 163 946
Indemnités et allocations diverses.....	31-42	94 404 695	+	2 277 807
Autres rémunérations.....	31-96	40 337 154	–	3 083 712
Totaux pour la 1 ^{re} partie		503 307 641	–	7 969 851
<i>2^{re} partie. – Personnel en retraite Pensions et allocations</i>				
Participation aux charges de pensions.....	32-97	191 100 000	+	2 500 000
<i>3^{re} partie. – Personnel en activité et en retraite Charges sociales</i>				
Cotisations sociales. – Part de l'Etat.....	33-90	53 212 197	+	3 280 517
Prestations sociales versées par l'Etat	33-91	10 790 164	–	6 082 849
Autres dépenses d'action sociale	33-92	8 942 184	–	52 223
Totaux pour la 3 ^{re} partie		72 944 545	–	2 854 555
<i>4^{re} partie. – Matériel et fonctionnement des services</i>				
Statistiques et études générales.....	34-94 (ancien)	10 750 000	–	10 750 000
Moyens de fonctionnement des services	34-98	190 173 214	–	3 025 866
Totaux pour la 4 ^{re} partie		200 923 214	–	13 775 866
<i>6^{re} partie. – Subventions de fonctionnement</i>				
Etablissements nationaux à caractère sanitaire et social.....	36-81	100 603 749	–	75 466 524
<i>7^{re} partie. – Dépenses diverses</i>				
Service national des objecteurs de conscience.....	37-01	»	»	»
Dépenses relatives à l'activité du Défenseur des enfants	37-03	1 907 579	»	1 907 579
Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité	37-04 (nouveau)	»	+	10 700 000
Haute Autorité de santé	37-05 (nouveau)	»	+	9 649 790
Remboursement des dépenses de personnel	37-12	12 184 108	+	965 938
Frais de justice et réparations civiles	37-91	2 500 000	»	2 500 000
Totaux pour la 7 ^{re} partie		16 591 687	+	21 315 728
<i>9^{re} partie. – Expérimentations dans le cadre de la loi organique du 1^{er} août 2001</i>				
Programme « Santé publique. – Prévention »	39-01	189 081 464	+	19 931 173
Programme « Veille et sécurité sanitaires »	39-02 (nouveau)	»	+	116 116 364
Programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »	39-03 (nouveau)	»	+	826 762 085
Programmes « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales » et « Conception et gestion des politiques de santé ». – Expérimentation en région Haute-Normandie.....	39-04 (nouveau)	»	+	14 043 933
Totaux pour la 9 ^{re} partie		189 081 464	+	976 853 555
TITRE IV. – INTERVENTIONS PUBLIQUES				
<i>2^{re} partie. – Action internationale</i>				
Coopération internationale des secteurs de la santé, de la solidarité et du travail.....	42-01	8 000 000	–	17 000
				7 983 000

SERVICES	NUMÉROS des chapitres	SERVICES VOTÉS	MESURES NOUVELLES	TOTAL
<i>3^e partie. – Action éducative et culturelle</i>				
Interventions en faveur des droits des femmes	43-02	17 000 000	+	8 500
Professions médicales et paramédicales. – Formation et recyclage	43-32	145 991 127	-	76 754 550
Professions sociales. – Formation, enseignement et bourses.....	43-33 (ancien)	154 000 000	-	154 000 000
Totaux pour la 3 ^e partie		316 991 127	-	230 746 050
<i>6^e partie. – Action sociale Assistance et solidarité</i>				
Remboursement aux organismes de sécurité sociale des dépenses afférentes à l'interruption volontaire de grossesse.	46-22	»	»	»
Actions en faveur des rapatriés.....	46-32 (ancien)	11 000 000	-	11 000 000
Interventions en faveur de la famille et de l'enfance.....	46-34	944 411 620	+	116 116 970
Interventions en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées	46-35	6 149 855 605	+	229 208 926
Développement social	46-36 (ancien)	64 914 769	-	64 914 769
Action sociale d'intégration et de lutte contre l'exclusion	46-81	1 035 700 587	-	636 838 046
Couverture maladie universelle, aide médicale et soins urgents	46-82	1 180 040 000	-	285 982 833
Totaux pour la 6 ^e partie		9 385 922 581	-	653 409 752
<i>7^e partie. – Action sociale Prévoyance</i>				
Sécurité sanitaire.....	47-12 (ancien)	19 500 000	-	19 500 000
Action interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.....	47-16	38 000 000	+	35 000
Organisation du système de soins.....	47-19	46 091 650	+	453 500
Subventions à divers régimes de protection sociale	47-23	32 000 000	-	10 591
Totaux pour la 7 ^e partie		135 591 650	-	19 022 091
RÉCAPITULATION				
TITRE III. – MOYENS DES SERVICES				
1 ^{re} partie. – Personnel. – Rémunérations d'activité		503 307 641	-	7 969 851
2 ^e partie. – Personnel en retraite. – Pensions et allocations		191 100 000	+	2 500 000
3 ^e partie. – Personnel en activité et en retraite. – Charges sociales		72 944 545	-	2 854 555
4 ^e partie. – Matériel et fonctionnement des services.....		200 923 214	-	13 775 866
6 ^e partie. – Subventions de fonctionnement		100 603 749	-	75 466 524
7 ^e partie. – Dépenses diverses		16 591 687	+	21 315 728
9 ^e partie. – Expérimentations dans le cadre de la loi organique du 1 ^{er} août 2001		189 081 464	+	976 853 555
Totaux pour le titre III.....		1 274 552 300	+	900 602 487
TITRE IV. – INTERVENTIONS PUBLIQUES				
2 ^e partie. – Action internationale.....		8 000 000	-	17 000
3 ^e partie. – Action éducative et culturelle.....		316 991 127	-	230 746 050
6 ^e partie. – Action sociale. – Assistance et solidarité.....		9 385 922 581	-	653 409 752
7 ^e partie. – Action sociale. – Prévoyance.....		135 591 650	-	19 022 091
Totaux pour le titre IV		9 846 505 358	-	903 194 893
Totaux pour l'état A		11 121 057 658	-	2 592 406
				11 118 465 252

Etat B. – Répartition, par chapitre, des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts pour 2005
(dépenses en capital des services civils)
(en euros)

SERVICES	NUMÉROS des chapitres	AUTORISATIONS de programme	CRÉDITS DE PAIEMENT		
			Services votés	Mesures nouvelles	Total
Travail, santé et cohésion sociale					
II. – SANTÉ, FAMILLE, PERSONNES HANDICAPÉES ET COHÉSION SOCIALE					
TITRE V. – INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT					
7 ^e partie. – <i>Equipements administratif et divers</i>					
Equipements administratifs, sanitaires et sociaux.....	57-93	17 220 000	15 002 000	+	4 800 000
					19 802 000
9 ^e partie. – <i>Expérimentations dans le cadre de la loi organique du 1^{er} août 2001</i>					
Statistiques, études, recherche et évaluation.....	59-01 (nouveau)	18 140 000	»	+	14 039 000
					14 039 000
Totaux pour le titre V		35 360 000	15 002 000	+	18 839 000
					33 841 000
TITRE VI. – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDEES PAR L'ÉTAT					
6 ^e partie. – <i>Equipement culturel et social</i>					
Subventions d'équipement sanitaire.....	66-11	195 000	10 000 000	+	195 000
Subventions d'équipement social.....	66-20	35 513 000	18 200 000	+	7 313 000
					25 513 000
Totaux pour la 6 ^e partie et le titre VI.....		35 708 000	28 200 000	+	7 508 000
					35 708 000
Totaux pour l'état B.....		71 068 000	43 202 000	+	26 347 000
					69 549 000